

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00 Six mois......50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50 Six mois......75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50 Six mois.....1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 27 juin 1911

Mois de juin est dédié au Sacré Cœur de Jésus.

LA JEUNESSE EN VACANCES

Voici venir juin ! Encore deux mois, encore un mois, plus que quinze jours ! C'est ainsi que les élèves de nos collèges saluent longtemps d'avance l'aurore des vacances qui, croient-ils, vont leur donner le grand air et la liberté. Le grand air ils l'auront plus qu'au collège où il leur a fallu pendant dix longs mois apprendre des leçons et faire des devoirs dans des études assez mal ventilées peut-être. La liberté, ils l'auront plus qu'au collège aussi car pendant ces deux mois ils ne seront plus soumis aux caprices de professeurs, plus ou moins exigeants, maussades et grincheux. Nous, les vieux, nous souhaitons à ces jeunes des vacances heureuses, une jouissance abondante de grand air et de liberté, mais d'une liberté qui ne dégénère pas en licence.

On peut abuser de tout, même et surtout peut-être de la liberté des vacances. Hélas ! c'est un fait d'expérience que les collégiens en abusent quelquefois et ainsi les vacances sont souvent un danger pour eux. Tel jeune homme qui au collège donnait de belles espérances n'est-il pas tombé bien bas parce que pendant les vacances il a fait la rencontre de camarades dangereux dont la fréquentation assidue lui a été funeste ? Tel autre, fort de la prière et des sacrements pendant son séjour au collège et absorbé d'ailleurs par des occupations de tous les moments dans sa vie d'étude, n'a-t-il pas succombé aux entraînements mauvais, grâce à un ralentissement d'assiduité aux exercices religieux ; grâce aussi aux désœuvrlements de la vie des vacances ? Voudrait-on conserver excellents pendant les vacances nos jeunes collégiens, il faudrait leur supprimer les fréquentations dangereuses de l'oisiveté ; il faudrait aussi s'assurer qu'ils sont fidèles au grand devoir de la prière et qu'ils s'approchent souvent des sacrements. A ce prix, mais à ce prix seulement, les jeunes gens de nos collèges n'auront rien à craindre des vacances.

Il y a des parents, trop nombreux malheureusement, qui sont d'une faiblesse extrême pour les

enfants. Pour eux ces enfants ont acquis pendant leur année ou leurs deux ou trois ou quatre années de collège une sagesse qui leur fera éviter toute occasion dangereuse, une force qui les mettra au-dessus de tout péril pour leur vertu. Ainsi, le jeune homme, l'enfant même a toute liberté d'aller où il veut, de s'associer à qui il veut et il ne sont pas rares malheureusement les jeunes collégiens qui, en vacances, passent les jours et mêmes une partie des nuits en dehors de la maison paternelle. Il est inutile d'ajouter que ces parents n'exigent aucun travail de ces "enfants choyés" et ces pauvres élèves passeront ainsi deux grands mois dans l'oisiveté et l'inaction la plus complète. Quelle faiblesse, quel crime que de condamner un enfant ou un jeune homme à un repos absolu pendant toutes ses vacances ! "Si l'oisiveté est la mère de tous les vices" à tous les âges de la vie, elle l'est encore davantage à quinze et seize ans alors que le sang bouillonne dans les veines, que la vie est d'une exubérance excessive et que toutes les facultés de l'esprit et du corps ne demandent qu'à s'exercer.

Il serait pourtant facile aux parents de donner à ces enfants un travail de tous les jours en rapport avec leurs forces. Nos collégiens, beaucoup d'entre eux au moins, appartiennent à des familles de cultivateurs. Les mois de vacances sont la belle saison de travail pour le fermier. C'est alors qu'il moissonne ses récoltes ou qu'il les soigne. Pourquoi ne se ferait-il pas aider par son jeune garçon qui arrive du collège ! Quelle occupation plus saine pour le corps, quel délassement plus agréable pour l'esprit que la fenaison, par exemple, voir même la cueillette de la mouche à patate de temps en temps et le sarclage du jardin potager ? De cette façon, le jeune homme trouverait une issue à la trop grande abondance de vie qu'est en lui, et le soir venu il serait heureux d'aller prendre un repos bien mérité après les fatigues du jour au lieu d'aller faire la veillée jusqu'à des heures indues dans toutes les maisons de la paroisse.

Le travail, condition requise pour soustraire l'enfant aux occasions dangereuses, et l'empêcher de se tenir continuellement replié sur lui-même ; voilà sans doute qui est excellent, nécessaire même ; mais après tout ce n'est là qu'un moyen naturel. Il y a aussi et encore mieux les moyens surnaturels et en particulier la prière et la réceptions des sacrements.

C'est un devoir strict pour les parents de s'assurer si les enfants s'acquittent bien de l'obligation de la prière et surtout s'ils se confessent et communient souvent. Il y a lieu de croire que dans nos collèges acadiens, on a suivi la direction imprimée par le Souverain Pontife il y a déjà quelques années. Le désir du Saint Père, formulé par un décret de la Sacrée Congrégation du Concile, se lit ainsi : "La communion fréquente et quotidienne doit être encouragée d'une manière toute spéciale—dans tous les collèges chrétiens". Aussi, il est à présumer que bon nombre d'élèves font la communion fréquente et même quotidienne au collège. Hélas ! ces pauvres enfants et jeunes gens s'imaginent trop facilement que, les vacances venues, leurs communions doivent cesser comme leurs études. Ils ne veulent guère comprendre que c'est pendant les vacances surtout qu'ils ont besoin de force morale et cette force morale où la trouveront-ils sinon dans l'union fréquente, très fréquente, à Jésus Eucharistie. Mais la communion fréquente, en vacances, dirait-on, est-ce possible ? Nous vivons bien loin de l'église, diront les uns ; nous avons de nombreuses occupations qui nous empêchent d'aller recevoir la communion répéteront les autres. Prétextes que tout cela. Ces jeunes gens trouvent bien le temps de s'amuser, de dormir tard mais très tard le matin. "A ce moment l'oreiller est si doux et les rêves si enchanteurs ; le demi-

LA PAROLE DU PAPE

DE L'ACTION SOCIALE

Pierre a parlé, et le monde entier a prêté une oreille attentive. "C'est une loi de spoliation !" a dit Pie X de l'odieuse loi votée à Lisbonne par les ordres de la franc-maçonnerie.

Quelle est donc la puissance de ce Souverain sans États, sans marine et sans armée, de ce souverain que des politiciens sans vergogne cherchent à couvrir du mépris de l'oubli en cette année 1911, pour qu'une seule de ses paroles suffise à émouvoir tous les peuples de la terre ? N'est-ce pas Napoléon Ier qui, le jour même où il était maître de l'Europe, recommandait à l'un de ses généraux de traiter le Pape "comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes" ?

La Papauté est un miracle continu. Les yeux de l'incrédule lui-même ont beau chercher par toute la terre : nulle part il peut trouver une influence morale comparable à celle-là. En butte aux haines les plus atroces depuis qu'elle existe, la Papauté a gravi bien des fois, dans sa glorieuse histoire, le calvaire de la persécution. Près de quarante papes sont morts martyrs ; et à peine la tête d'un de ces héros de la foi était elle tombée sous la hache du bourreau, que le trône de Pierre était de nouveau occupé par un autre Vicaire de Jésus-Christ. Pierre ne meurt pas. Quant même tous les démons de l'enfer se précipiteraient un jour à l'assaut du trône pontifical, la parole de Jésus-Christ est toujours là, et la parole de Dieu ne passe pas : "Pierre, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle."

La Papauté a toujours été et sera toujours la gardienne inflexible et incorruptible de la vérité. Ni les menaces, ni les révoltes, ni la force des armes n'ont jamais pu réussir à lui faire changer un iota de la doctrine catholique.

Au XVIe siècle, Luther, soutenu par les princes d'Allemagne et par une masse de révoltés, a demandé à la Papauté "de supprimer le dogme de l'autorité enseignante." Et la Papauté a répondu à Luther : "Anathème à quiconque niera le magistère inflexible de l'Eglise Catholique Romaine !"

Calvin est venu, à son tour, demander à la Papauté d'éliminer du trésor sacré de l'Eglise les sacrements de Pénitence et d'Eucharis-

tie. Et la Papauté a répondu à Calvin : "Jésus Christ a institué sept sacrements : il y aura sept sacrements dans l'Eglise Catholique Romaine jusqu'à la fin des temps !"

En 1535, un roi puissant s'est levé contre la Papauté. Il portait un titre glorieux entre tous, celui de Défenseur de la Foi, qu'il avait mérité de l'Eglise en défendant courageusement un point attaqué de sa doctrine. Esclave, maintenant, de ses honteuses passions, Henri VIII d'Angleterre ose demander à la Papauté de prononcer l'invalidité d'une union, qu'il a légitimement contractée selon toutes les lois qui régissent le mariage catholique. A côté de ce roi ingrat et révolté, la Papauté a la douleur de voir des prélats indignes se lever pour le défendre. Les menaces sont terribles. C'est peut-être toute un royaume qui va apostasier, si la Papauté ne fléchit pas sur la doctrine. Et la Papauté a répondu à Henri VIII : "Votre union, légitimement contractée devant l'Eglise, est indissoluble : rien ne peut briser les liens qui vous unissent à Catherine d'Aragon !"

Et aujourd'hui, que voit-on ? Ceux que l'histoire oblige à reconnaître Henri VIII comme le fondateur de l'Eglise Réformée d'Angleterre osent, en toute injustice, se rapprocher à l'Eglise catholique d'avoir déclaré invalide une union, frauduleusement contractée en opposition avec les lois instituées pour sauvegarder l'indissolubilité du lien matrimonial !

Les ennemis de l'Eglise auront beau l'injurier, jamais la Papauté ne fléchira sur un iota de la doctrine dont elle a reçu de Jésus-Christ lui-même le dépôt sacré, et elles resteront éternellement vraies, ces paroles sublimes de Pie IX à Louis Veuillot :

"Si un souverain très puissants venait dire au Pape : Payez-moi plusieurs millions ! le Pape, pour éviter de plus grands malheurs, se laisserait dépouiller, demandant à Dieu de n'exiger pas plus tard du spoliateur un compte trop sévère. Mais quand on dit au Pape : Livrez-moi une âme ! toute la force du monde ne saurait obtenir son consentement, et il n'y a point de péril qui le fasse céder, parce que le Vicaire de Jésus-Christ n'a rien de plus précieux que les âmes qui appartiennent à Jésus-Christ."

soleil si agréable lorsque le soleil levant vient caresser de ses tendres rayons les paupières mi-closées de ces élèves au collège, il apprendra ainsi à connaître leurs capacités intellectuelles, leurs ambitions, ce à quoi ils se destinent. Souvent, il rencontrera des âmes timides surtout au point de vue de la vocation au sacerdoce, et un mot habilement glissé dans la conversation remettra un peu d'assurance au cœur de ces enfants. Qui sait : peut-être ce petit mot produirait-il l'éveil d'une vocation jusqu'alors endormie et fixera-t-elle dans la volonté d'un enfant le désir de devenir prêtre. Ainsi ce prêtre zélé, en s'occupant de ses jeunes paroissiens en vacances, aura-t-il servi deux belles et grandes causes : celle de la patrie et celle de la religion.

A. H. dit G. —L'Assomption de Fitchburg.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Le 7 juin, le glas funèbre de la cloche du Convent de l'Immaculée Conception de Bouctouche, annonçait que la Supérieure de cet établissement venait de succomber à la maladie qui la minait depuis deux semaines.

Sa mort, comme sa vie, a été bien paisible et très édifiante. Les soeurs qui assistaient à ses derniers moments l'ont entendu s'écrier : "Encore un court chemin à parcourir et je serai arrivée au terme" et souvent elle répétait : "Qu'il fait bon de mourir quand on est religieuse !"

Soeur M. Julienne avant son entrée dans la communauté des soeurs de la Charité de St-Jean, N. B., était connue dans le monde sous le nom de Marguerite Maillet.— Bien des personnes déjà assez avancées en âge, dans les différentes paroisses du Cap-Pelé, Barrachois, Shédiac, Bouctouche, etc., ont fréquenté l'école tenue par la regrettée soeur, et tous s'accordent à dire qu'elle a rempli son devoir avec un dévouement vraiment admirable.

Soeur M. Julienne était entrée en Religion en 1880 et comptait vingt-neuf ans de profession religieuse. Elle fut nommée première supérieure du Convent de Shédiac. — Quelques années plus tard elle dut remplacer la regrettée Mère M. Francis, à la direction du Convent de Bouctouche, où elle finit ses

Du balcon du Vatican le Saint-Père bénit l'aviateur A. Beaumont

Ce fut une apothéose. Jamais encore aviateur, n'avait été fêté comme le fut André Beaumont—enseigne de vaisseau Conneau—lorsqu'il plana sur la Ville Eternelle, et Rome, depuis bien longtemps, n'avait connu d'aussi grand jour.

Sitôt que se répandit la nouvelle que le brave officier venait de quitter Pise et qu'il accourait à merveilleuse allure, la foule romaine, d'un élan formidable, se précipita vers l'aérodrome de Parioli, situé à 5 kilomètres des portes de la ville, le long de la voie Flaminia. Mais les enceintes d'un champ d'aviation ne peuvent contenir une multitude, et tout à coup des silhouettes apparaissaient sur la terrasse du Pincio, sur les hauteurs de Monte-Marlo, dans les clochers, sur tous les toits des maisons. Le monument Garibaldi soutient des grappes humaines.

A quatre heures un point noir, très petit, pique le ciel bien au-delà de Saint-Pierre : il grossit tellement vite qu'en un clin d'oeil, il atteint la ville. Il passe très haut, sur la coupole de Michel-Ange, et, à 4 h. 6, il se pose au centre de l'aérodrome.

Un peu d'angoisse étouffait encore l'enthousiasme tout à l'heure. Dès que les ailes blanches du grand oiseau demeurent immobiles, une clameur énorme jaillit de mille et mille poitrines : "Vive la France", "Vive l'Italie" ! Et d'un irrésistible élan, la foule rompt les barrières de troupes, se précipite vers le lieu de l'atterrissage, entoure l'appareil, se saisit de Beaumont et le porte en triomphe. Les commissaires se voient contraints de le reprendre d'assaut pour l'emmener en automobile, jusqu'au pavillon de l'aérodrome. Les clameurs redoublent. Beaumont doit paraître dans la tribune royale. Les femmes lui jettent des fleurs. Le général Goiron, frère de notre ministre de la guerre, embrasse l'héroïque officier. Le ministre de la guerre italien, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de France, le maire de Rome, le préfet de police trois secrétaires d'Etat qui représentent le roi, lui serrent les mains et le félicitent.

Le maire de Rome veut parler. A grand peine il obtient de la foule qu'elle taise un instant son enthousiasme. Le silence se fait enfin et

le maire de Rome exalte la grande victoire de l'aviateur, de l'officier français. Il y voit un nouveau motif d'union étroite entre la France et l'Italie.

Et la foule approuve en s'écriant de plus belle : "Vive la France" ! Elle serait heureuse que Beaumont lui parlât. Beaumont ne peut à peine ; il prononce quelques mots, balbutiant son émotion, sa joie, sa reconnaissance pour la marine et l'armée italiennes qui lui ont prêté leur concours. Il souhaite que sa venue devienne un geste d'amitié entre son pays et celui qui l'accueille si glorieusement.

Des acclamations toujours plus frénétiques lui répondent. A l'en-tour de la tribune, la foule s'écrase elle voudrait monter, se saisir encore une fois de son héros.

Ah, Beaumont pleure. Jamais il n'a rencontré tant d'amour pour l'idéal qu'il incarne, au nom duquel il combat au mépris des pires fatigues, au risques joyeux de sa vie. Jamais il n'a senti dans son cœur si haute fierté d'être le fils de cette France pour laquelle il moissonne de la gloire, et son âme d'officier tressaille jusqu'aux fibres les plus profondes. Beaumont pleure, lui, l'officier de marine qu'une existence a cuirassé contre toutes les surprises, lui, cet enseigne de vaisseau Conneau dont le nom, pour ses camarades, est synonyme de bravoure superbe et d'indomptable sang-froid.

Et tandis qu'il pleure, une consécration plus belle que les autres encore descend sur lui. La bas, au Vatican, S. S. Pie X a suivi son prodigieux envol. Renseigné par de fréquentes dépêches, il a connu son passage au-dessus de la campagne romaine. Il a demandé qu'on le prévienne sitôt que le visiteur de France apparaîtrait à l'horizon. Et lorsqu'on commença de l'apercevoir il s'est mis au balcon. Il a vu l'oiseau merveilleux planer au-dessus de la Coupole et prendre terre aux portes de la ville. Et se tournant vers ceux qui l'entouraient, il leur a déclaré qu'il remerciait Dieu d'avoir pu assister à l'une des plus grandes actions de ce siècle. Puis, cependant, que l'espace résonnait des vivats du peuple romain, S. S. Pie X, étendant la main, a béni le héros de son peuple.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Le 7 juin, le glas funèbre de la cloche du Convent de l'Immaculée Conception de Bouctouche, annonçait que la Supérieure de cet établissement venait de succomber à la maladie qui la minait depuis deux semaines.

Sa mort, comme sa vie, a été bien paisible et très édifiante. Les soeurs qui assistaient à ses derniers moments l'ont entendu s'écrier : "Encore un court chemin à parcourir et je serai arrivée au terme" et souvent elle répétait : "Qu'il fait bon de mourir quand on est religieuse !"

Soeur M. Julienne avant son entrée dans la communauté des soeurs de la Charité de St-Jean, N. B., était connue dans le monde sous le nom de Marguerite Maillet.— Bien des personnes déjà assez avancées en âge, dans les différentes paroisses du Cap-Pelé, Barrachois, Shédiac, Bouctouche, etc., ont fréquenté l'école tenue par la regrettée soeur, et tous s'accordent à dire qu'elle a rempli son devoir avec un dévouement vraiment admirable.

Soeur M. Julienne était entrée en Religion en 1880 et comptait vingt-neuf ans de profession religieuse. Elle fut nommée première supérieure du Convent de Shédiac. — Quelques années plus tard elle dut remplacer la regrettée Mère M. Francis, à la direction du Convent de Bouctouche, où elle finit ses

jours. Les funérailles qui ont eu lieu à Bouctouche, ont été des plus imposantes. Le service fut chanté par Monsignor J. Hébert V. G., assisté des Révérends D. J. LeBlanc, curé de Shédiac et H. D. Cormier, curé de l'Aboujagane, Le Rév. A. L'Archevêque, curé de Cocagne, remplirent les fonctions de maître de cérémonie.

Etant présent dans le sanctuaire les Révérends J. Ouellet, curé de Ste-Marie, Hudson, curé de Scoudouc et P. Hébert, vicaire à Bouctouche. La spacieuse chapelle du Convent n'a pu contenir tous les assistants. Après le service, le cortège funèbre se dirigea vers le cimetière, au son des cloches de l'église de la paroisse et de celles du Convent. Neuf soeurs de la Charité avec leurs pensionnaires, et deux soeurs de la Providence faisaient partie du Cortège. Si les pleurs sont la marque de la tristesse, il y en a bien des coeurs étreints par la douleur, car tous arroseront de larmes abondantes la tombe de la regrettée religieuse.

Dimanche, le 12 courant, le Révérend D. J. LeBlanc invita les paroissiens de Shédiac d'assister à un service solennel, qui serait chanté, lundi, pour la défunte, dans l'église de la paroisse.

Trois soeurs et deux frères lui survivent.—Vve Germain Comeau, St-Louis.—D. Ollivier Richard, Acadieville Centre.—Dame Charlemain Robichaud, McLeod's Mills, M. Sylvain Maillet, Lowell Mass.—M. Laurent Maillet, Guimond Office, K. B. Du Moniteur Acadien,